



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

La séance extraordinaire du Conseil municipal de Bolton-Ouest s'est tenue le mercredi 12 décembre 2016 à 19h30 à l'Hôtel de Ville.

PRÉSENTS :

Donald Badger, maire
Robert Chartier, conseiller #1
Lindsay Tuer, conseillère #2
Julian Tuer, conseiller #3
Denis Vaillancourt, conseiller #4
Jacques Drolet, conseiller #5
Cedric Briggs, conseiller #6
Renaud Ayotte, directeur général /secrétaire-trésorier et secrétaire d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. PRÉSENTATION DU BUDGET 2017
4. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2017
5. ADOPTION DU TAUX DE TAXE FONCIÈRE EN 2017
6. ADOPTION DU TARIF POUR L'ENLÈVEMENT DES ORDURES POUR 2017
7. ADOPTION DU TARIF POUR LES LICENCES DE CHIEN POUR 2017
8. ADOPTION DU TARIF POUR LES BACS DE RECYCLAGE POUR 2017
9. RÉOLUTION POUR AJUSTER LE SALAIRE DU CONSEIL POUR 2017
10. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

19H30

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

#155-1216

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Vaillancourt, APPUYÉ par le conseiller Julian Tuer et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée à l'unanimité

3. PRÉSENTATION DU BUDGET 2017

Présentation du budget 2017 par le directeur général, Me Renaud Ayotte.

4. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit adopter ses prévisions budgétaires pour 2017;



#156-1216

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jacques Drolet, **APPUYÉ** par le conseiller Denis Vaillancourt et résolu que l'estimé des dépenses et des revenus proposés pour l'année 2017 soit approuvé tel que présenté et constitue le budget de la municipalité de Bolton-Ouest.

Adoptée à l'unanimité

5. ADOPTION DU TAUX DE TAXE FONCIÈRE POUR 2017

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit adopter son taux de taxe foncière pour 2017;

#157-1216

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Cedric Briggs, **APPUYÉ** par la conseillère Lindsay Tuer et résolu que le taux de taxe foncière soit à trente-six cents (0.36\$) du cent dollars (100\$) d'évaluation foncière pour l'année 2017.

Adoptée à l'unanimité

6. ADOPTION DU TARIF POUR L'ENLÈVEMENT DES ORDURES POUR 2017

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit adopter son tarif pour l'enlèvement des ordures en 2017;

#158-1216

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Julian Tuer, **APPUYÉ** par le conseiller Cedric Briggs et résolu que le tarif imposé pour l'enlèvement des ordures soit de 275\$ (incluant le recyclage et les frais d'écocentre) par unité résidentielle pour l'année 2017.

Adoptée à l'unanimité

7. ADOPTION DU TARIF POUR LES LICENCES DE CHIENS POUR 2017

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit adopter son tarif pour les licences de chien pour 2017;

#159-1216

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Vaillancourt, **APPUYÉ** par le conseiller Robert Chartier et résolu que le tarif imposé pour chaque licence pour chien émise en 2017 demeure vingt dollars (20\$).

Adoptée à l'unanimité

8. ADOPTION D'UN TARIF POUR LES BACS DE RECYCLAGE POUR 2017

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite adopter un tarif pour le paiement des bacs de recyclage en 2017;

CONSIDÉRANT QUE cette taxe représente moins de la moitié du coût d'acquisition des bacs, la municipalité payant la différence entre ce tarif et le coût réel des bacs à même son surplus accumulé;

#160-1216

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jacques Drolet, **APPUYÉ** par le conseiller Cedric Briggs et résolu que le tarif imposé pour les bacs de recyclage en 2017 soit de cinquante dollars (50\$) par unité résidentielle.

Adoptée à l'unanimité



9. RÉSOLUTION POUR AJUSTER LE SALAIRE DU CONSEIL
POUR 2017

CONSIDÉRANT QU'en 2016, le salaire annuel du maire est de 7 500 \$ et que celui des conseillers est de 2 500 \$ en plus de l'allocation de dépenses;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite augmenter le salaire annuel du maire de 750\$ et de 250\$ pour les conseillers;

#161-1216

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Cedric Briggs, **APPUYÉ** par le conseiller Julian Tuer et résolu que le salaire du maire et des conseillers pour 2017 soit ajusté de la manière suivante :

	Salaires 2017	Dépenses 2017
Maire	8 250 \$	4 125 \$
Conseiller	2 750 \$	1 375 \$

Adoptée à l'unanimité

10. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

RÉUNION AJOURNÉE PAR LA CONSEILLÈRE LINDSAY TUER À 20H10.

Renaud Ayotte
Directeur général
Secrétaire-trésorier

Donald Badger
Maire

RA/js